

# Demande préalable de réservation

## « JARDIN D'HIVER »

Mise à disposition de la salle le : ..... Rendue le : .....

Nom du demandeur (personne responsable) : .....

Tél. : ..... Coordonnées : .....

Descriptif détaillé de la manifestation : .....

Nombre de personnes prévues : ..... Association : .....

Tél. : ..... Coordonnées : .....

### Règlement au verso, à lire et à parapher

#### Location

- 250 Euros la journée

La remise des clefs et l'état des lieux se feront sur RDV à prendre avec la mairie  
La restitution des clefs ainsi que l'état des lieux au retour se feront le lundi à 8 h 30

Caution 1 pour dégradation : 500 €  + Caution 2 pour absence de nettoyage : 250 €

**Il est obligatoire de produire 3 chèques différents au nom du Trésor Public.**

M ..... Reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'utilisation.

À La Fouillouse, le : .....  
Signature

# Demande préalable de réservation

## « JARDIN D'HIVER »

### Règlement, à lire et à parapher :

- Les chèques établis doivent être au nom de la personne physique qui fait la réservation. Cette personne est tenue pour responsable en cas de litige.
- La personne responsable s'engage à être présente, dans la salle, pendant la durée de l'évènement.
- Tout matériel mis à disposition doit être rendu propre et rangé à la même place.
- La salle doit être rendue en bon état de propreté.
- L'acceptation de l'utilisation des installations communales oblige la personne qui réserve à souscrire obligatoirement une assurance qui couvre sa responsabilité civile.

À La Fouillouse, le : .....

Paraphe